



Règlement de course 2018

1. Généralités

Nouveauté :

Constatant le faible nombre d'équipes intéressées par le relais du dimanche, le comité d'organisation a décidé de n'organiser désormais plus que 2 épreuves sur 2 jours, soit :

- 1 verticale individuelle le vendredi soir
- 1 course longue distance par équipes le samedi, avec possibilité de renvoi au dimanche (mais uniquement en cas de très mauvaises conditions météo le samedi).

Autre nouveauté : la course du samedi pourra se courir par équipes de 2 ou de 3 personnes, ce qui permettra aux coureurs inscrits à la Patrouille des Glaciers de se tester.

Et une information importante : cette année la longue distance du samedi fera office **Championnat Suisse par équipes** et donc comptera aussi pour la **Coupe Suisse**.

2. Les courses

Diverses possibilités s'offrent aux coureurs, soit:

2.1. La "Diablerets 3D" course combinant :

la verticale (temps moyen des 2 ou des 3 coureurs)

+ la course par équipes (temps pris au passage du 2^e, respectivement du 3^e coureur sur la ligne d'arrivée)

2.2. La FunPop Verticale

Course individuelle courue en nocturne sur le domaine skiable

Course d'environ 550 m de dénivelé positif (Diablerets-Mazots)

2.3. La FunPop Mini-Diabolique

Course de ski-alpinisme de longue distance, d'environ 1700 m de dénivelé positif total, en terrain alpin, par **équipes de 2 ou 3 personnes**

2.4. La FunPop Diabolique

Course de ski-alpinisme de longue distance, d'environ 2700 m de dénivelé positif total, en terrain alpin, par **équipes de 2 ou 3 personnes**

2.5. Le Championnat suisse longue distance par équipe

Course de ski-alpinisme de longue distance, en terrain alpin, par **équipes de 2 personnes** (ouverte à tous) :

Dénivelé positif total d'environ 2700 m, sur le parcours de la Diabolique, pour les toutes les catégories adultes;

Dénivelé positif total d'environ 1700 m, sur le parcours de la mini-Diabolique, pour les catégories juniors

Pour l'essentiel, le règlement est celui de la Coupe suisse et Championnat suisse de ski-alpinisme (RCSSA)

Sont énumérés ci-après les articles spécifiques à la Diablerets 3D et aux courses FunPop.

3. Participation

3.1. Diablerets 3D

Courses par équipes de 2 ou 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal :

15 ans pour le parcours juniors filles et garçons (2003 à 1998)

21 ans pour le parcours espoirs et seniors dames et hommes (1997 et avant)

Pour la course longue distance, les juniors filles et garçons font le parcours mini-Diabolique.

Toutes les autres catégories font le parcours Diabolique.

3.2. FunPop Verticale

Course individuelle, âge minimal : 10 ans (2008 et avant)

3.3. FunPop Mini-Diabolique

Course par équipes de 2 ou 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal : 15 ans (2003 et avant)

3.4. FunPop Diabolique

Course par équipes de 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal : 21 ans (1997 et avant)

3.5. Championnat suisse longue distance

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours Diabolique pour toutes les catégories sauf les juniors (1997 et avant)

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours mini-Diabolique pour les juniors (filles ou garçons) (2003 à 1998)

4. Classement : catégories

4.1. Catégories Diablerets 3D

(même classement, que l'équipe soit composée de 2 ou de 3 coureurs)

1. Juniors filles (2003 à 1998)
2. Juniors garçons (2003 à 1998)
3. Dames (1997 et avant)
4. Espoirs hommes (1997 à 1995)
5. Seniors hommes (1994 à 1979)
6. Seniors I hommes (1978 à 1969)
7. Seniors II hommes (1968 et avant)

Les équipes mixtes seront classées dans la catégorie la moins favorable selon l'annexe « tableau classement catégories mixtes » du RCSSA.

4.2. Catégories FunPop

8. FunPop Verticale (2003 et avant)
9. FunPop Verticale Ecolier (2004 à 2008)
10. FunPop mini-Diabolique (1997 et avant), 1 seul classement que ce soit une équipe de 2 ou de 3 coureurs
11. Fun Pop Diabolique (1997 et avant), patrouilles de 3 coureurs

Dans les 3 cas, une seule catégorie réunissant hommes, dames et mixtes

4.3. Catégories Championnat suisse longue distance par équipes

12. Juniors filles (2003 à 1998)
13. Juniors garçons (2003 à 1998)
14. Dames (1994 à 1979)
15. Dames I (1978 et avant)
16. Espoirs dames (1997 à 1995)
17. Espoirs hommes (1997 à 1995)
18. Seniors hommes (1994 à 1979)
19. Seniors I hommes (1978 à 1969)
20. Seniors II hommes (1968 et avant)

Les coureurs des équipes concourant pour la Diablerets 3D seront aussi classés

- avec ceux de la FunPop Verticale
- avec ceux de la FunPop Diabolique pour les patrouilles de 3 personnes
- avec ceux du Championnat Suisse pour les patrouilles de 2 personnes

5. Inscriptions / enregistrement / programme

Pour la Diablerets 3D, les inscriptions se font pour l'ensemble des 2 courses.

Pour les courses FunPop et Championnat suisse, les inscriptions se font séparément.

Les inscriptions, et le programme sont à disposition sur le site www.diablerets3d.ch.

Le nombre d'inscriptions est limité à 150 équipes sur la Diablerets 3D et 150 équipes sur la FunPop et Championnat Suisse Diabolique ou mini-Diabolique.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée du dossier complet, paiement compris.

Le dernier délai des inscriptions par internet est fixé au mercredi 28 février 2018 à 23h59

Les inscriptions sur place sont possibles avec une surtaxe de CHF 5.- par coureur pour la verticale et de CHF 20.- par coureur pour les courses longue distance ou pour la Diablerets 3D.

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisateur à communiquer son adresse au photographe officiel de la course ainsi qu'exceptionnellement à un organisateur de manifestation sportive ou à un sponsor. Chaque participant autorise l'utilisation de son image dans la liste de résultats ou sur tout autre imprimé ou site internet directement lié à la Diablerets 3D.

6. Parcours

Le départ de la verticale aura lieu au village des Diablerets, à proximité de la Maison des Congrès et l'arrivée au restaurant des Mazots.

Le départ et l'arrivée de la Diabolique auront lieu au village des Diablerets, à proximité de la Maison des Congrès.

Le départ de la mini-Diabolique sera donné au Col du Pillon. Un service de bus sera à disposition des coureurs pour les y amener. L'arrivée aura lieu à la Maison des Congrès.

Les points de passage obligatoires figurent sous "postes de contrôle" sur les plans de situation.

Les parcours seront balisés de la manière suivante:

montées :	drapeaux verts
descentes :	drapeaux rouges
passages à pied, portages :	drapeaux jaunes
endroits dangereux :	signaux "danger"

Chaque coureur est responsable de s'être informé quant au parcours le concernant et de s'orienter aux bifurcations. Aucun dédommagement ne sera accordé à une équipe qui se tromperait à une bifurcation.

6.1. Verticale :

Course d'environ 550 m de dénivelé positif (Diablerets-Mazots)

6.2. Diabolique :

Course d'environ 2700 m (ramenée à 2000 à 2500 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

6.3. mini-Diabolique :

Course d'environ 1700 m (ramenée à 1300 à 1750 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

7. Organisation

Tous les départs auront lieu en ligne.

Les coureurs les mieux classés au niveau de la Coupe suisse auront la priorité pour se positionner aux avant-postes sur la ligne de départ.

En cas de forte participation, l'organisation se réserve le droit de faire des départs supplémentaires.

Sur les parcours longue distance, en cas d'abandon d'un coéquipier l'équipe ira au poste de contrôle ou au poste de sécurité le plus proche et suivra les directives des commissaires de course. Sur le parcours sur glacier, **aucun coureur ne pourra continuer seul.**

Pour être classée, l'équipe doit arriver au complet.

Une équipe inscrite à 3 coureurs avant le départ de la Verticale ne pourra pas, après défaillance d'un des coureurs, basculer dans la catégorie "équipe à 2 coureurs" pour le classement général de la Diablerets 3D. Elle pourra cependant prendre le départ en catégorie Championnat suisse longue distance.

Pour l'épreuve longue distance (Diabolique et mini-Diabolique) les temps limites mentionnés sur les descriptions des parcours et/ou annoncés au briefing avant le départ devront impérativement être respectés.

Il n'y aura pas de briefing le soir précédant les courses Diabolique et mini-Diabolique. Les éventuels changements seront annoncés sur notre site internet et les informations essentielles seront diffusées sur écran dans la Maison des Congrès dès le vendredi soir.

8. Matériel

Selon la liste figurant sur le tableau annexé

L'organisation pourra faire en tout point du parcours des contrôles de l'équipement. Une équipe qui n'aurait pas le matériel exigé se verra pénalisée ou même, en cas de faute grave, disqualifiée.

Le matériel mentionné sur la liste ad hoc jointe au règlement est le matériel maximum exigible, dont tout coureur doit pouvoir disposer le jour de la course. Selon les conditions météo et du terrain, le comité se réserve le droit d'alléger l'équipement obligatoire pour la Diabolique et la mini-Diabolique. Les participants en seront informés sur notre site internet et dans la Maison des Congrès.

9. Ravitaillement

2 postes de ravitaillement officiels sont prévus sur le parcours de la Diabolique :

- a) Col du Pillon
- b) Glacier, sur le plat, à l'altitude 2820 m env.

Pour le parcours de la mini-Diabolique, il n'y aura qu'un poste, sur le Glacier à la cote 2820.

Cas échéant, sur les parcours de remplacement, il n'est en principe prévu qu'un seul ravitaillement.

En plus, un ravitaillement sera à disposition à l'arrivée de chaque course, à la Maison des Congrès.

Le ravitaillement en course par des tiers est autorisé, **sauf dans les aires de contrôle.**

10. Assurance

Conformément à l'art. 2.1 RCSSA , chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cette clause. Il est très recommandé de conclure une assurance assistance par hélicoptère.

11. Pénalités / disqualification

Des pénalités seront infligées aux équipes notamment pour :

- Tout objet demandé par l'organisation et manquant au contrôle
- Non-respect des conditions de port du dossard
- Équipe incomplète au départ des points de contrôle
- Abandon de matériel ou de détritrus
- Coureur ne portant pas son propre sac
- Équipe aidée par une tierce personne

Toutes les pénalités seront prononcées par le Comité de course et pourront être graduées de 30 secondes jusqu'à la disqualification.

La disqualification d'une équipe sera prononcée en cas de :

- Contrôle anti-dopage positif
- Départ avant l'heure fixée par les organisateurs
- Non-passage à un poste de contrôle
- Non-respect des consignes de sécurité
- Entrave à la progression d'une équipe
- Tout matériel de sécurité manquant ou non-conforme (voir liste RCSSA art. 4.2 à 4.4)
- Tout irrespect ou insulte envers coureurs, bénévoles et organisateurs

Pour les catégories Championnat suisse / Coupe suisse , les pénalités prévues par le RCSSA s'appliquent également.

12. Environnement

Notre manifestation se veut particulièrement attentive à la protection de l'environnement. L'usage d'hélicoptères sera réduit au strict minimum (sécurité, sauvetage)
Les coureurs sont rendus attentifs à l'art. 6 RCSSA qui sera appliqué avec rigueur (risque de disqualification en cas d'abandon de déchets notamment)

13. Récompenses et classements

13.1. Podiums

13.1.1. Après la Verticale, lors du repas :

- 1 podium scratch écoliers
- 1 podium scratch adultes

13.1.2. Après la Diabolique et mini-Diabolique, vers midi :

- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes FunPop classées sur la Diabolique
- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes FunPop classées sur la mini-Diabolique
- 1 podium pour chacune des 9 catégories du Championnat Suisse (selon art. 4.3 du règlement)
- 1 podium pour le classement général de chacune des 7 catégories de la Diablerets 3D (selon art. 4.1 du règlement)

13.2. Classements

Un classement par catégorie, par épreuve et général sera établi et publié sur le site Internet de la Diablerets 3D.

13.3. Prix souvenir

Chaque participant recevra un magnifique prix souvenir

13.4. Récompenses

Les prix et récompenses ne seront donnés qu'aux coureurs présents sur le podium

14. Compétences

Pour des raisons de sécurité notamment, l'organisation pourra apporter au programme et aux parcours toute modification qu'elle jugera utile.

L'organisation pourra prévoir si nécessaire des neutralisations de temps en cours d'étape.

Afin de garantir le déroulement de la compétition, pour la Diabolique et la mini-Diabolique plusieurs solutions de remplacement sont d'ores et déjà envisagées, avec des parcours intéressants et techniques de l'ordre de 2000 à 2500 m, respectivement 1300 à 1750 m de dénivelé.

Si l'une ou l'autre épreuve ou au pire l'ensemble des épreuves devaient être annulées, l'organisation remboursera les frais d'inscription.

L'organisateur se réserve le droit de partager les adresses des coureurs avec d'autres organisations en relation avec le sport de montagne.

15. Responsabilité

En cas d'accident, les organisateurs et bénévoles de la Diablerets 3D déclinent envers les concurrents, spectateurs ou tiers toute responsabilité directe ou indirecte.

Les Diablerets, le 21 octobre 2017